

La Période de Préparation au Reclassement (PPR)

Maîtriser et sécuriser une phase clé du parcours de l'agent inapte

mise à jour
septembre 2026

durée :
1 jour

tarif en inter :
620 €/stagiaire

Réf : MAR-R-13

Profils des apprenants

Agents ou responsables des services RH
Agents chargés de la gestion des dossiers de reclassement

Prérequis

Pas de prérequis
Débutant ou peu expérimenté
Formation accessible à tous

Moyens pédagogiques

Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Supports de formation
Exposés théoriques / cas pratiques

Satisfaction et évaluation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation

Les + de la formation

Une explication concrète de la prise en charge d'une inaptitude d'un agent et ses conséquences
Une formation complète et pratique pour les gestionnaires RH

Objectifs pédagogiques

- Structurer la période de préparation au reclassement et sécuriser la procédure de reclassement.
- Identifier les risques contentieux liés au reclassement et sécuriser la prise de décision de l'employeur.
- Anticiper l'issue de la PPR, qu'elle débouche sur un reclassement effectif ou sur une procédure de licenciement/mise à la retraite pour invalidité.

Programme de la formation

Comprendre la PPR : cadre et finalités

- Définition et réglementation
- Objectifs de la PPR
- Accompagnement de l'agent

Mettre en œuvre la PPR au quotidien

- Enclencher la PPR (proposition, projet, convention)
- Préparer le terrain avant l'inaptitude
- Organiser le temps et l'activité de l'agent durant la période
- Evaluer l'engagement en lien avec la démarche de reclassement

Après la PPR : gérer l'issue du dispositif

- Les voies de reclassement possible : détachement, intégration, concours
- Mener une recherche de reclassement conforme et dans les délais impartis
- Quand le reclassement n'aboutit pas : invalidité, disponibilité pour raison de santé, licenciement pour inaptitude



Mise en situation :

Etude d'une convention de PPR
Préparation,, rédaction d'une décision de mise en PPR et finalisation d'un projet/convention